

Pierre Cassen répond à une interview sur Sébastien Jallamion

A mort le flic ! Sébastien Jallamion

« Ce gouvernement, je le caractérise d'un mot : la police partout, la justice nulle part. » écrivait Victor Hugo en 1851. Et l'on pourrait compléter cet aphorisme à la lecture de la terrible aventure professionnelle, sociale et judiciaire de Sébastien Jallamion : « La justice nulle part, surtout pas dans la police... »

Derrière la Police de terrain, que l'on salue pour son travail immense, il y a une hiérarchie, souvent soutenue par des loges maçonniques et des partis politiques, qui se soucie plus volontiers de sa carrière et son statut social que du véritable "Ordre public".

Dans ce récit particulièrement précis et circonstancié, on assiste chronologiquement, en dix-neuf actes, à la mise à mort sociale méthodique d'un OPJ (Officier de Police Judiciaire), patriote au-dessus de tout soupçon et professionnellement irréprochable.

La seule « faute » de ce policier, dénoncé par un collègue musulmane : avoir critiqué, sur un réseau social privé, les assassins islamistes de nos compatriotes. Rien d'autre.

Ces pages se lisent comme un roman policier, jusqu'au dernier acte à peine croyable, à la lecture duquel on apprend qu'un choix dramatique s'impose à la raison...

Sébastien Jallamion, officier de police judiciaire, patriote, menacé de prison par la justice française.

Frédéric Pichon, avocat, défend régulièrement la liberté d'expression des patriotes, mise à mal par des lois liberticides.



12,50 €



Sébastien Jallamion

Préface de Maître Frédéric Pichon

A mort le flic !

POLICE



Sébastien Jallamion A mort le flic !

LIBRE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde.

En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé »

Margaret Mead

91, rue du Fb Saint-Honoré – FR. 75008 Paris

www.libre-consentement-eclairé.fr

Cette lettre confidentielle est une correspondance privée entre son ou ses auteurs, et son ou ses destinataires. Elle bénéficie de la protection accordée par les lois et règlements de la République française aux correspondances privées, en particulier par la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 et à son

article 68. Cette lettre et tous les fichiers joints ainsi que les informations qu'elle contient sont confidentiels et destinés exclusivement à l'usage des personnes à laquelle ils sont adressés. Si vous avez reçu cette lettre par erreur, merci de nous la renvoyer et de le détruire de vos fichiers informatiques. Toute diffusion, publication, totale ou partielle ou divulgation sous quelque forme que ce soit non expressément autorisées de ce message, sont interdites.

Selon que vous soyez une racaille des quartiers ou un Gilet jaune, la police socialiste et macroniste vous crèvera un œil ou non...

Madame, Monsieur, Chère amie, Cher ami,

Si l'on excepte les policiers grimés en Black Bloc qui se livrent aux violences et provocations habituelles, et dont aucun n'a été arrêté ou blessé, comment ne pas s'étonner de la différence de répression policière que subissent les Gilets jaunes pacifistes et les racailles qui violent, agressent, et incendient à tour de bras voitures et églises ?

Avec les racailles des quartiers qui organisent des agressions de pompiers après avoir incendié des voitures, nulle énucléation, nulle main déchiquetée par des grenades de guerre, nul gazage et nul tabassage systématique par des policières et policiers dont certains jouissent littéralement en se déchaînant sur les Gilets jaunes.

Alors, bien sûr, toutes les policières et tous les policiers, fonctionnaires français, ne sont pas les fils spirituels des membres de la Sturmabteilung (section d'assaut) qui accompagna la montée au pouvoir d'Hitler en Allemagne.

Nous parions même que dans leur grande majorité, ils sont révoltés par le traitement répressif des Gilets jaunes ordonné par Emmanuel Macron et mis en œuvre par sa clique malfaisante qui est au pouvoir. Enfin, nous l'espérons, mais nous sommes peut-être dans l'erreur à ce sujet.

Toujours est-il qu'au 4 octobre 2019, la répression des Gilets jaunes avait occasionné :

- 2 morts ;
- 2 495 blessés volontaires ;
- 24 énucléations volontaires (tous les spécialistes l'affirment, cela ne peut pas être par hasard qu'un tir de Flash-Ball vous crève un œil) ;
- 5 mains déchiquetées par des grenades de guerre ;
- 12 107 interpellations ;
- 10 718 gardes à vue en cellules.

Selon que vous soyez le mignon de Macron, un politicien corrompu ou un Gilet jaune, la justice socialiste et macroniste vous jettera ou non en prison...

Et, alors que le mignon préféré de Macron, le castagneur Benalla, est libre comme l'air et qu'il continue à s'enrichir et à voyager, que Cahuzac vit tranquille sous le soleil des îles, que la cour d'appel de Paris décide de remettre en liberté Balkany, nos braves juges aux ordres, fonctionnaires, ont prononcés 3 000 condamnations pénales à l'encontre des Gilets jaunes, dont 1 000 à de la prison ferme et 400 mandats de dépôt en date du début juillet 2019 (en cas de mandat de dépôt délivré lors de l'audience pénale, le condamné est immédiatement conduit en prison).

[Accueil](#)

Le site « Bastmag » nous offre un dossier intéressant à ce sujet qu'il est possible de consulter en cliquant sur Gilets jaunes condamnés.

Connaissez-vous le site Riposte Laïque et son fondateur Pierre Cassen ?

À Libre Consentement Éclairé, on aime bien Pierre Cassen et sa compagne Christine Tassin qui est la fondatrice du site Résistance Républicaine.

On aime leur courage face à la montée des totalitarismes de

tous bords. Ils font face sans haine, sans renoncer à leur intelligence et à leur culture.

Ils viennent de la gauche, même de l'extrême gauche pour Pierre Cassen.

Ils n'ont pas sombré dans le cynisme nihiliste des traîtres aux idées généreuses du socialisme et du communisme. Ceux qui trouvent refuge dans la défense de l'islamisme en espérant ainsi avoir accès aux privilèges exorbitants des « élus », à ceux des grands prêtres moralistes qui tiennent les médias, subventionnés, où à ceux de la haute fonction publique.

Ils défendent les droits de l'homme, l'égalité juridique et sociale entre les femmes et les hommes et ils font partie des rares intellectuels français à avoir lu le Coran. Ce qui leur donne une certaine légitimité lorsqu'ils parlent des dangers de l'islam.

Avez-vous déjà entendu parler de Sébastien Jallamion ? Alors, changement de registre, maintenant c'est :

Selon que vous soyez un policier laïque et intègre ou un flic musulman radicalisé, la police socialiste et macroniste vous brisera et vous jettera à la rue, ou non...

Moi, je fis sa connaissance le mardi 29 octobre 2019 en regardant la dernière vidéo de Pierre Cassen sur YouTube.

J'adore regarder ses vidéos dans lesquelles il joue parfois à merveille le rôle d'idiot à qui il faut tout expliquer. Cela me détend et me rappelle ma pré-adolescence.

Dans cette vidéo, il fait un lien entre la terrible histoire de Sébastien Jallamion et l'heureuse élimination d'Abou Bakr al-Baghdadi dont la gloire en revient au Président Trump (ce qui doit rendre malade nos grands prêtres médiatiques qui se mélangent et copulent dans une fange alimentée par les socialistes, les macronistes, les communistes, les insoumis, les « verts » et parfois certains notables du Rassemblement National).

C'est de cette vidéo qu'il m'est venu l'idée d'interviewer Pierre Cassen à ce sujet. Il a accepté. Merci à lui.

Bien amicalement à toutes et à tous.

Résistons !
Pierre Lefevre

<https://libre-consentement-eclairé.fr>

Interview de Pierre Cassen par Pierre Lefevre, pour Libre Consentement Éclairé

Le 31 octobre 2019

LCL : Pouvez-vous nous résumer l'affaire Jallamion en quelques lignes ?

Pierre Cassen : J'ai connu Sébastien Jallamion dans les années 2013. Il écrivait parfois dans Boulevard Voltaire, et avait mis en place L4, Association nationale de défense de la liberté d'expression, une association (ANDELE) qui entendait venir en aide aux victimes de procès pour délit de pensée.

Connaissant nos soucis judiciaires, il nous avait proposé son aide, ce que nous avons apprécié.

Et puis, le ciel lui est tombé sur la tête, quand, sur sa page Facebook (anonyme, puisque, brigadier de police, il ne pouvait pas apparaître), il a réagi vivement à la décapitation du guide de montagne, Hervé Gourdel, en Algérie, en 2014.

Le crime ayant été revendiqué par l'État islamique, Sébastien avait mis le visage de Baghdadi dans un viseur. Exactement ce que vient de faire (en vrai) Donald Trump, cinq ans plus tard !

Sébastien a eu la candeur de montrer cette page à une collègue à lui, musulmane par ailleurs. Cela fut le début de sa descente aux enfers. Sanctions disciplinaires, exclusion de la police, procès devant les tribunaux, condamnation à des jours-amendes de prison, obligation de quitter la France, et de se réfugier en Suisse. Il explique cela fort bien dans ce remarquable livre que nous avons eu l'honneur d'éditer, à Riposte laïque, « À mort le flic ».

Sébastien Jallamion a été mis à mort socialement par

l'appareil d'État socialiste, avec un ministre de l'Intérieur qui s'appelait Cazeneuve, un Premier ministre qui s'appelait Valls et un président de la République qui s'appelait Hollande.

LCL : Comment l'expliquez-vous ?

Pierre Cassen : La police est tenue par une coalition d'intérêts particuliers. Chacun a ses zones d'influence, mais globalement, socialistes, francs-maçons et syndicalistes (on peut être tout cela à la fois) tiennent la boutique, et se partagent les bonnes places, avec un rare mépris pour les policiers de terrain, qu'incarne un homme comme Sébastien Jallamion.

D'autre part, ils veillent à ce que les policiers patriotes n'aient pas trop d'influence, et font tout pour marginaliser le syndicat France Police, animé par Michel Thooris.

Dans ce contexte, chacun a fait du zèle, à qui mieux mieux, pour se débarrasser d'un gêneur. J'ajoute une histoire sordide, qui n'a ému personne dans les milieux politico-médiatiques : Sébastien a été sauvagement agressé un soir dans une rue de Lyon. Deux personnes, qui se révéleront sans surprise être des racailles, l'ont massacré probablement avec des poings américains vu la gravité des blessures.

Défiguré, mâchoire brisée, dents cassées, orbite enfoncée, il porte encore sur lui les séquelles de cette terrible agression.

Arrêtés, les deux agresseurs n'ont même pas été condamnés à de la prison ferme, et, malgré toutes ses démarches, il n'arrive pas à obtenir une indemnité à la hauteur des dommages subis, ne fut-ce que pour avoir de nouveau un visage présentable, avec des dents devant. Mais les clandestins, eux, bénéficient de l'AME.

LCE : Vous soulevez un scandale : le sort réservé aux musulmans radicalisés fonctionnaires de police, qui sont toujours en poste et payés avec nos impôts, et l'exclusion de la fonction publique de Jallamion, pourriez-vous nous préciser

ce qu'il en est ?

Pierre Cassen : Les choses sont fort simples, c'est Castaner lui-même qui l'a avoué, au lendemain du scandale d'État Harpon. Selon lui, il y aurait dix-neuf policiers, suspectés d'être radicalisés, qui seraient toujours membres de la police, et seraient surveillés par leurs collègues.

Faut-il rappeler que l'entrée massive de la diversité dans la police a été impulsée par Jean-Pierre Chevènement, qui, ne connaissant rien à l'islam, avait expliqué que la France allait faire de ces policiers des vrais républicains. C'est sans doute vrai pour quelques-uns...

Rappelons que le conseiller de Chevènement, à l'époque, était un certain Karim Zeribi.

Donc, dans la France de Hollande-Valls-Cazeneuve, dont Macron est dans la parfaite continuité, on garde des islamistes en puissance, mais on vire de vrais patriotes.

Et si le danger des « radicalisés » n'existait que dans la police ! Faut-il rappeler qu'un des terroristes du Bataclan, Samy Amimour, travaillait quelque temps avant l'attentat à la RATP.

À l'armée, les témoignages affluent pour signaler nombre de comportements de soldats musulmans peu compatibles avec les règles de la Grande Mulette.

Et la sécurité dans le nucléaire, dans les transports, dans les grandes surfaces, dans les gares ? Nous avons par milliers de véritables bombes à retardement, à cause de l'irresponsabilité criminelle de nos dirigeants, actuels et passés.

LCE : Que devient Sébastien Jallamion ?

Pierre Cassen : Il ne pourra jamais retravailler dans la Sécurité en France, puisqu'il a besoin d'une autorisation, pour cela, qui ne peut lui être donnée que par ceux qui l'ont fait virer de la police. Je sais qu'il est dans une situation particulièrement délicate, comme il l'explique, avec une certaine pudeur, au début de ce long entretien qu'il a accordé

à l'éditeur Daniel Convarsano.

Je crains qu'il ne doive quitter la France, choix douloureux, s'il veut retrouver une vie normale et un travail à la hauteur de ses compétences.

LCE : Pensez-vous qu'il puisse être un jour réintégré dans la police nationale ?

Pierre Cassen : Si nous étions dans un pays normal, ce scandale aurait dû éclater à l'occasion de l'affaire Harpon, et de l'exécution de Baghdadi.

Cela devrait faire la « une » de tous les journaux, et les belles âmes, qui s'émeuvent pour une mère de famille voilée (mais pas pour les menaces subies par la remarquable militante athée Zineb El Rhazoui), devraient pétitionner à tour de bras, et prendre la plume pour s'indigner.

Si nous étions dans un pays normal, Sébastien, outre le fait qu'il n'aurait jamais été viré de la police, aurait déjà été réintégré. Ce n'est pas le cas. J'ose espérer que cette injustice serait réparée si la mouvance patriote arrivait au pouvoir. C'est de toute façon la seule chance, pour Sébastien, qui, à mon avis, n'a toujours pas fait le deuil de son métier, parce qu'il avait cela dans la peau.

LCE : Vous dénoncez avec courage la mise à mort de la démocratie et de nos libertés fondamentales orchestrée par les politiciens corrompus qui nous gouvernent et mise en œuvre par de hauts fonctionnaires. Mais cela n'est pas sans conséquence : vous avez subi en moins de 8 ans, 12 procès et votre compagne, Christine Tasin, est dans la même situation. Vous dites à ce sujet que vous êtes victimes d'un djihad judiciaire. D'ailleurs Christine Tasin est assignée en décembre 2019 par le Conseil français contre l'islamophobie en France (CCIF), proche des Frères musulmans pour « apologie du terrorisme », alors qu'elle dénonce les dangers de l'islamisation de notre pays depuis près de quinze ans ! Vous-même vous serez jugé par la même chambre du tribunal correctionnel où vous avez été assigné par la socialiste Anne

Hidalgo pour un dessin la représentant en train de lécher une babouche musulmane au lendemain de la commémoration du ramadan, qu'elle avait organisée à la mairie de Paris, en violation de la loi de 1905. Vous tenez le coup ?

Pierre Cassen : Sébastien, même si son cas est extrême, incarne par sa personne la violence subie par la mouvance patriote, celle qui refuse de baisser la tête, et de se taire devant la mise à mort quotidienne de notre pays, par une subversion migratoire, en période de chômage de masse, qui entraîne l'aggravation de l'islamisation de notre pays.

L'ahurissante campagne menée par l'ensemble de ce que j'appelle la nomenklatura pour faire taire, par tous les moyens, Éric Zemmour, est une autre illustration de la dictature de la pensée unique qui se met en place, et de la volonté de tuer socialement et professionnellement tous les dissidents. Renaud Camus, dans un autre registre, subit ce sort.

Puisque vous parlez de nos situations, rappelons que la même Anne Hidalgo qui m'assigne pour un dessin se répandait sur tous les plateaux télé au lendemain de l'attentat de Charlie Hebdo pour défendre la liberté d'expression des crayons !

Ce qui est sûr, c'est que sans l'aide de nos amis, nous serions aujourd'hui, Christine et moi, ruinés et socialement détruits, car nous en sommes à 100 000 € de condamnations.

Et dire que dans le monde, beaucoup pensent encore que la France est toujours le pays de Voltaire...

Rappel : Le livre de plus de 320 pages, « La médecine chinoise – Médecine de l'avenir pour vivre en forme, longtemps, heureux » est en vente jusqu'à minuit au prix à 29,99 € (+ 2,45 € de participation aux frais d'expédition).

À partir du 1^{er} novembre, le prix de vente sera 39,99 € (+ 2,45 € de participation aux frais d'expédition) car nous ne pourrions faire que des petites réimpressions (nous n'avons pas de place pour stocker) qui coûtent de petites fortunes.

À partir du 1^{er} décembre, le prix de vente sera 49,99 € (+ 2,45 € de participation aux frais d'expédition) car nous ne pourrions faire que des petites réimpressions (nous n'avons pas de place pour stocker) qui coûtent de petites fortunes.

29,99 € pour un livre qui permet enfin de comprendre de manière simple, précise, et concrète les grands principes fondamentaux de la médecine chinoise et dont l'auteur publie tous les mois (depuis 2015) « Les secrets de la médecine chinoise » (publiés par Santé Nature Innovation).

29,99 € pour connaître les secrets de cette médecine réservée pendant plus de 2 000 ans aux empereurs de Chine et à la haute noblesse chinoise.

29,99 € pour se passer des médicaments inutiles et dangereux (80 % les sont selon les professeurs de médecine Bernard Debré et Philippe Even) et savoir comment profiter des soins naturels de la médecine chinoise.

29,99 € pour ne pas finir en EHPAD ou oublié des médecins et des infirmiers, couché sur un brancard dans le couloir obscur d'un hôpital.

Pour acheter le livre, suivez le lien : « Je commande le livre à 29,99 € à la place de 49,99 € ».

Vous pouvez également commander le livre en nous écrivant en nous envoyant un chèque de 32,44 euros (29,99 + 2,45 € de participation aux frais d'expédition), avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

*Médecine & Pharmacopée Chinoises France
91, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris – France*